

La femme qui a subi une mutilation génitale par la circoncision pharaonique, l'a « imputée à l'islam » et est devenue « infidèle »

Un cas de frigidité, de frustration et de colère mal placée

Les savants des musulmans sur la pratique nuisible de la mutilation génitale féminine, une explication des bienfaits médicaux de la réduction du capuchon clitoridien (Khitān) et une réfutation d'Ayaan Hirsi Ali, qui a subi une mutilation génitale due à une pratique de l'Égypte ancienne puis a accusé l'Islām des méfaits d'une culture locale

Bismillāh wal-Ḥamdulillāh. Nous présentons ici une fatwā du Comité permanent de recherche et de verdicts, présidé par Shaykh ‘Abd al-‘Azīz bin Bāz (رَحِمَهُ اللهُ), puis nous proposons quelques notes pour expliquer cette question. Par cela, nous pouvons contrer la propagande anti-islāmique provenant d'« infidèles » autoproclamés comme Ayaan Hirsi Ali et ses partisans.

La fatwā

Question : « Nous sommes des femmes musulmanes somaliennes qui vivons au Canada. Nous souffrons gravement d'une chose qui nous est imposée par la culture et la tradition. Il s'agit de la circoncision pharaonique, dans laquelle les deux petites lèvres (intérieures)

et la plus grande partie des grandes lèvres (extérieures) [du vagin] sont retirées. C'est, en substance, l'ablation des organes reproducteurs externes de la femme, ce qui conduit à une défiguration complète du vagin. Après l'intervention, l'ouverture est complètement fermée par des points de suture, et c'est ce que l'on appelle *ratq* (soudure, jonction). Cela entraîne ensuite des douleurs atroces pour la femme lors de sa nuit de noces et aussi lors de l'accouchement. Dans de nombreux cas, la chose nécessite une opération chirurgicale, ce qui conduit à la frigidité. Cela cause aussi de nombreux problèmes médicaux à cause desquels la femme perd une grande partie de sa vie, de sa santé et de sa capacité à avoir des enfants. J'ai également joint un extrait d'un rapport médical qui explique cela. Nous désirons connaître le jugement légiféré concernant cet acte. La délivrance des femmes musulmanes dans de nombreux pays dépend de votre jugement. Qu'Allāh vous accorde la réussite, qu'Il soit bienveillant envers vous et fasse de vous un trésor pour les musulmans et les musulmanes. »

Réponse : « Si la situation est telle que vous l'avez décrite, alors cette circoncision n'est pas permise de la manière décrite, en raison du grand préjudice qu'elle cause à la femme. Le Prophète (ﷺ) a dit : *“Pas de préjudice causé, ni de préjudice rendu.”* La circoncision légiférée consiste à prendre une petite quantité [de la peau] du prépuce (repli de peau) qui se trouve au-dessus de l'entrée du vagin, sans le retirer en entier, en raison de la parole du Prophète (ﷺ) à la circonciseuse alors qu'elle circoncisait une femme : *“Ne coupe qu'un peu, et ne va pas à l'excès, car cela donne plus d'éclat à son visage et la rend plus aimée de son mari.”* Rapporté par al-Ḥākim, al-Ṭabarānī et d'autres. C'est auprès d'Allāh que se trouve la réussite, et qu'Allāh fasse une bonne mention de notre Prophète Muḥammad, de sa famille et de ses compagnons et leur accorde la paix. »

Le Comité permanent de recherche et de verdicts.

Président :	ʿAbd al-ʿAzīz bin ʿAbd Allāh bin Bāz
Vice-président :	ʿAbd al-ʿAzīz Āl al-Shaykh
Membre :	Ṣāliḥ al-Fawzān
Membre :	ʿAbd Allāh al-Ghudayān
Membre :	Bakr Abū Zayd

Fatāwā al-Lajnah al-Dāʾimah (4/44), n° 20118.

Notes :

1. Ayaan Hirsi Ali est une femme somalienne, « féministe » et « infidèle » autoproclamée — elle a écrit un livre portant ce titre. Jeune, elle a subi une **circoncision pharaonique** — comme c'est courant pour les femmes somaliennes.¹ À l'image du phénomène de la « rage au volant », où une personne à qui un autre conducteur coupe la route perd ses moyens, devient furieuse puis se comporte de manière erratique, il semble que cette femme ait vécu une expérience semblable en lien avec la coupure et la mutilation de ses parties génitales par une pratique de l'Égypte ancienne que l'on appelle « circoncision pharaonique ». Il s'agit sans aucun doute d'une pratique barbare et nuisible, et l'on peut compatir avec les femmes à qui l'on a fait subir cette horrible expérience. Cependant, on ne peut pas partir dans une « rage MGF » et accuser l'Islâm de sa propre culture nuisible et arriérée. De plus, il faut noter que, pour une raison étrange, cette intervention a pris le nom de l'un des plus grands tyrans et ennemis de l'Islâm à avoir foulé la terre, **Fir'aun**. C'est une pratique de l'Égypte ancienne apportée dans les pays d'Afrique subsaharienne, antérieure à l'Islâm de bien plus de 1500 ans, et c'est probablement la raison pour laquelle on l'appelle circoncision « pharaonique ».

2. Quant à la circoncision, il existe trois interventions :

- **Le décapuchonnage clitoridien ou réduction du capuchon clitoridien.** Il s'agit du retrait d'une partie de la couche de peau qui recouvre le clitoris, appelée aussi prépuce clitoridien. C'est un repli de peau équivalent au prépuce masculin. C'est une intervention bénéfique pour les femmes, avec des bienfaits clairs documentés dans la littérature scientifique, et il existe des dizaines de cliniques dispersées à travers les États-Unis (et ailleurs) spécialisées dans cette intervention. La taille et la forme du prépuce, ou capuchon clitoridien, varient d'une femme à l'autre, tout comme le prépuce chez les hommes. En conséquence, certaines femmes peuvent souffrir de l'un des problèmes suivants : **problèmes de santé sexuelle, notamment un aspect disgracieux et un manque de stimulation, infections urinaires et mycoses, adhérences, connues médicalement sous le nom de phimosis,² douleurs sexuelles et irritation.** Il existe des cliniques spécialisées dans cette intervention de « hoodplasty », ou « réduction du capuchon clitoridien », afin de traiter ces affections. Cette intervention est *recommandée* (et *non* obligatoire) pour les femmes dans la loi islâmique et elle est connue sous le nom d'« *al-khitān* », la circoncision des femmes. Un excès de prépuce peut entraver la stimulation et la satisfaction. La circoncision par un praticien compétent aide à résoudre ce problème et aide à réguler le désir sexuel en améliorant la satisfaction de la femme, ce qui — *en plus de*

plaire à l'homme — ne la laisse pas en manque par défaut d'assouvissement. Les bienfaits de cette pratique — **l'hygiène, l'embellissement de la partie intime et l'épanouissement sexuel** — ont été indiqués par des savants musulmans comme Ibn al-Qayyim.³

- **L'excision**, appelée aussi « **clitoridectomie** ». Il s'agit de l'ablation de tout ou partie du clitoris.
- **L'infibulation**, appelée aussi « **circoncision pharaonique** ». C'est lorsque les parties externes des organes génitaux féminins, ainsi que les petites lèvres et le clitoris, sont retirées, puis que le vagin est cousu. C'est **une pratique barbare et un crime contre les femmes**. Cet acte est antérieur à l'Islām et, malheureusement, il est resté une pratique culturelle dans certains pays africains.

3. L'Islām n'a pas accepté cette défiguration et cette destruction de l'organe reproducteur féminin, et à cet égard, nous constatons qu'à Madīnah, le Prophète (ﷺ) a rencontré une femme qui pratiquait la circoncision féminine depuis avant l'Islām, et il lui a conseillé : « *Ne coupe pas à l'excès, causant ainsi un préjudice...* » — et dans une version : « *ne coupe qu'un peu* » — « *... car cela attire davantage l'attention sur la femme [de la part de son mari]* » — et dans une version : « *... car cela apporte de l'éclat au visage* » — « *et elle est plus aimée du mari.* »⁴ Sur cette base, les savants et les juristes musulmans ont clairement établi que c'est le prépuce (qulfah), le repli de peau formant le capuchon qui recouvre le clitoris, dont la taille est réduite selon ce qui est approprié. Parmi ces savants figurent **Ibn Hajar al-ʿAsqalānī** (m. 1449), **Abū al-Ḥasan al-Mawardī** (m. 1058), **Ibn Taymiyyah** (m. 1328) et **Ibn al-Qayyim** (m. 1350), à titre d'exemple. Cette intervention doit être effectuée par un spécialiste expérimenté, comme l'ont indiqué les savants musulmans, et Ibn al-Qayyim traite aussi la question de la compensation en cas de faute professionnelle.⁵

4. Sur un point semblable et lié, le National Health Service (NHS) au Royaume-Uni fournit des informations sur la **labiaplastie (chirurgie vulvaire)**, en déclarant : « Une labiaplastie est une chirurgie visant à réduire la taille des petites lèvres — les replis de peau de chaque côté de l'ouverture vaginale. Certaines femmes envisagent une labiaplastie parce qu'elles n'aiment pas l'aspect de leurs lèvres, ou parce que les lèvres causent une gêne. C'est une décision importante que vous devez peser soigneusement. »⁶ Après avoir donné des détails sur le coût et le déroulement, ils font une distinction soigneuse entre cette intervention et la « mutilation génitale féminine ».

Comme il a précédé dans les paroles d'**Ibn al-Qayyim**, la parure et l'embellissement peuvent être considérés comme faisant partie des objectifs et des bienfaits de la circoncision (le décapuchonnage ou khitān, dans lequel une petite quantité de la peau du

prépuce est retirée). Il a déclaré : « Et quel embellissement est meilleur que de réduire ce qui, de la peau du prépuce (qulfah), a dépassé la limite dans sa longueur... Et avec cela, la circoncision comporte **la pureté, la propreté, la parure et l'embellissement de la forme (l'apparence)**, ainsi que **la régulation du désir sexuel...** »⁷ Les traditions prophétiques citées plus haut contiennent une allusion subtile — par la plus belle et la plus indirecte des expressions — à l'effet bénéfique de la « réduction du capuchon clitoridien (khitān) » : un épanouissement sexuel qui ne laisse ni le mari ni la femme en manque (ce qui les exposerait sinon à l'infidélité), parce que leur désir est « régulé » par un assouvissement suffisant.

Ainsi, ce type de « circoncision féminine », aux bienfaits médicaux empiriquement vérifiés et prouvés, est une intervention bénéfique lorsqu'elle est pratiquée par **un spécialiste compétent et certifié**.

Conclusion

L'« infidèle » autoproclamée Ayaan Hirsi Ali a été accueillie par certaines nations occidentales et louée par de nombreux athées, parce que son cas leur permettait de rejeter les méfaits de sa culture (comme la mutilation génitale et le mariage forcé) sur l'Islām et les musulmans. Puisqu'il existe des multitudes de femmes somaliennes — et de nombreuses femmes chrétiennes d'Éthiopie, d'Érythrée et d'autres pays subsahariens — qui reconnaissent qu'il s'agit d'une pratique ancienne antérieure à l'Islām et non approuvée par l'Islām, cela montre que des femmes pleines de ressentiment comme Ayaan Hirsi Ali ont d'autres motifs à leur militantisme contre l'Islām, et que cela ne peut pas être simplement parce que leurs parties génitales ont été mutilées ou parce qu'on les a forcées à se marier — deux choses que l'Islām n'autorise pas. Il est également à noter que, dans le cas d'Ayaan Hirsi Ali, il a été révélé qu'elle avait menti pour obtenir l'asile lorsqu'elle était en Hollande, ce qui a à son tour jeté le doute sur ses affirmations concernant des mauvais traitements en Somalie.⁸

Il faut aussi noter que de nombreux apostats — surtout ceux qui deviennent des militants anti-Islām virulents — viennent du Shī'isme ou étaient des Qādīyānīs (qui ne sont pas considérés comme musulmans), ou ont vécu de très mauvaises expériences dues à la culture, à l'oppression de leurs parents, de leurs frères et sœurs ou de la société. Alors certains de ces gens — exactement comme la personne qui souffre de rage au volant — deviennent fous de ressentiment et de colère. Puis, lorsque des non-musulmans qui haïssent l'Islām, et qui ont leurs propres objectifs, voient ces apostats, ils se précipitent

vers eux avec aide et soutien, leur accordent des postes, leur donnent des financements et en font des porte-parole. À leur tour, certains de ces apostats y trouvent une occupation, de l'argent et des richesses.

ai – 1.1

1 Rabi' al-Awwal 1440

8 novembre 2018

Notes

1. Ayaan Hirsi Ali : « FGM was done to me at the age of five. Ten years later, even 20... I would not have testified against my parents » (« On m'a fait subir une MGF à l'âge de cinq ans. Dix ans plus tard, même 20... je n'aurais pas témoigné contre mes parents »). Evening Standard Online, 14 mars 2013. ↩
2. Voir Alei, G. et al. New Approach to Clitoral Phimosis: Hoodplasty. Journal of Gynecologic Surgery. Vol. 27, No. 1, March 2011. Les recherches indiquent qu'une femme sur 5 en fait l'expérience. Se référer à : Munarriz, R. et al. (2002) The Prevalence of Phimosis of the Clitoris in Women Presenting to the Sexual Dysfunction Clinic. Journal of Sex & Marital Therapy Vol. 28 ; Aerts, L. et al. (2017). The prevalence of clitoral adhesions in women presenting to the sexual medicine practice. Journal of Sexual Medicine. Volume 14, Issue 4, Supplement, Page e110. ↩
3. Se référer à *Tuḥfat al-Mawdūd* (Djeddah : Majma' al-Fiqh al-Islāmī), p. 274. Voir aussi : Placik, Otto J. et al. *A Prospective Evaluation of Female External Genitalia Sensitivity to Pressure following Labia Minora Reduction and Clitoral Hood Reduction*. Plastic and Reconstructive Surgery: October 2015, Vol. 136, Issue 4, pp. 442e–452e. En présentant leurs résultats, les auteurs ont déclaré : « À 6 mois, une augmentation du nombre de rapports sexuels a été observée chez 44,1 pour cent des sujets (p = 0,011), une amélioration de la fréquence de l'orgasme a été constatée chez 35,3 pour cent des sujets (p = 0,013), et une augmentation de l'intensité de l'orgasme a été observée chez 35,3 pour cent des sujets (p = 0,006). » Ils ont aussi conclu que cette intervention n'entraîne aucune perte de sensibilité génitale. Des résultats semblables ont été démontrés dans une étude beaucoup plus large d'Alter GJ, *Aesthetic labia minora and clitoral hood reduction using extended central wedge resection*. Plastic and Reconstructive Surgery. 2008;122:1780–1789. Ils ont rapporté une amélioration significative de l'estime de soi et de la vie sexuelle chez les patientes. ↩
4. Rapporté par Abū Dāwūd (n° 5271) et déclaré *ṣaḥīḥ* par al-Albānī. ↩
5. Se référer à *Tuḥfat al-Mawdūd* (Djeddah : Majma' al-Fiqh al-Islāmī), p. 283. ↩
6. Se référer à <https://www.nhs.uk>, dans la rubrique Santé consacrée aux interventions esthétiques. **Note** : dans la loi britannique, la « mutilation génitale féminine » est définie comme *l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes féminins pour des raisons non médicales*. C'est une

infraction pénale, punissable au Royaume-Uni, que d'« *exciser, infibuler ou mutiler d'une autre manière tout ou partie des grandes lèvres, des petites lèvres ou du clitoris d'une fille* », comme l'énonce le Female Genital Mutilation Act 2003. ↩

7. Se référer à *Tuḥfat al-Mawdūd* (Djeddah : Majma' al-Fiqh al-Islāmī), p. 274. ↩

8. Se référer à « *Critic of Islam to quit Holland after lies are exposed* », 16 mai 2006, telegraph.co.uk. Le documentaire révélant ses mensonges est disponible sur YouTube sous le titre « *Ayaan Hirsi Ali's Lies Exposed* ». ↩